

Certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 91346/ 08232242



Ecocert Canada confirme par la présente que :

Le Petit Mas inc

60, Route 251, Martinville, Quebec, J0B 2A0, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme

Régime Bio Canada* (COR)

Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)



Pour les étapes de production / activités :

PREPARATEUR

Certificat délivré le 23 août 2024

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec,
Canada

<https://www.ecocert.com/fr-CA/home>

Date d'anniversaire: 24 avril 2024

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection
annuelle subséquente . Ceci n'est pas une date d'expiration

Date de certification initiale: 22 juillet 2005

Le dernier audit a eu lieu le 24 juillet 2023

Z001(COR)v02fr

Page 1/4

*conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par Ecocert Canada en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à Ecocert Canada.



**scannez
moi**

Accédez au
certificat officiel
actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 91346/ 08232242

Le Petit Mas inc

Régime Bio Canada* (COR)

Cahier des charges de l'appellation biologique au Québec (CARTV)

Produits certifiés pour la marque de commerce: **Le Petit Mas**

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X]: en conformité)	
		CAN-US (1)	CAN-UE (2)
> Ail déshydraté	Biologique	X	
> Ail en poudre	Biologique	X	
> Ail épluché	Biologique	X	
> Ail granulé	Biologique	X	
> Ail noir	Biologique	X	
> Fleurs d'ail déshydratées	Biologique	X	
> Fleurs d'ail en poudre	Biologique	X	
> Fleurs d'ail fermentées	Biologique	X	
> Huile aux fleurs d'ail	Biologique	X	
> Sel de fleurs d'ail	Biologique	X	

- (1) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).

- (2) l'entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC)



scannez
moi

Accédez au
certificat officiel
actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 91346/ 08232242



Certificat délivré le 23 août 2024

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

<https://www.ecocert.com/fr-CA/home>

Z001(COR)v02fr

Page 3/4

*conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par Ecocert Canada en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à Ecocert Canada.



**scannez
moi**

Accédez au
certificat officiel
actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° 91346/ 08232242



Le Petit Mas inc

Régime Bio Canada* (COR)

Sites de production couverts :

> 60, Route 251, Martinville, Quebec, J0B 2A0, CANADA

Certificat délivré le 23 août 2024

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

<https://www.ecocert.com/fr-CA/home>

Z001(COR)v02fr

Page 4/4

*conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par Ecocert Canada en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à Ecocert Canada.



**scannez
moi**

Accédez au
certificat officiel
actualisé